

- OBJET :** ECLAIRAGE PUBLIC 4ème TRANCHE (2ème PHASE)
- REMPLACEMENT DES LAMPES A LUMIERE MIXTE PAR DES LAMPES A BALLON FLUORESCENT A VAPEUR DE MERCURE ET COMPLEMENT.
 - APPROBATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de son programme Eclairage Public 1980, la Municipalité a envisagé de poursuivre le remplacement des lampes à lumière mixte par des ballons fluorescents ou à vapeur de sodium H.P. et de compléter l'Eclairage Public des rues par l'installation de luminaires sur les supports E.D.F. et sur des candélabres.

Une 1ère phase de travaux, approuvée par le Conseil Municipal du 13 MARS 1980 est en cours de réalisation.

Le présent projet dont l'étude a été réalisée par les Services Techniques Communaux constitue la 2ème phase. L'opération est estimée à 1 000 000 de Francs et sera financée de la façon suivante :

- Subvention M.I. 1980	200 000
- Emprunt C.D.C.	<u>800 000</u>
TOTAL.....	1 000 000

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le projet en cause ;
- de m'autoriser ;
- à solliciter auprès de Monsieur le Préfet la subvention correspondante ;
- à lancer l'Appel d'Offres et en cas d'appel infructueux à passer un marché négocié avec l'Entreprise qui aura fait la meilleure proposition.

Je mets la question aux voix.

*

ADOPTE A L'UNANIMITE

UC - St Denis, le 21 Mai 1981
P/le Préfet, le Secrétaire Général : D. Cullia
Pour Copie Certifiée Conforme
P/le Préfet
Le Chef de Bureau délégué
Francis